

Conseil Municipal du 15 avril 2016

**LAICITE !**

Monsieur le Maire, les élus de notre groupe Vivons notre Ville ont été fortement surpris par le courrier de l'évêque de Belley que vous nous avez transmis.

Nous sommes ici en présence d'une flagrante atteinte à la laïcité et **vous n'aviez pas, Monsieur le Maire, à nous faire suivre ce courrier.**

L'évêque veut associer des élus chrétiens à un pèlerinage à Rome en décembre 2016. Si le courrier débute en précisant des élus "chrétiens", il se termine par la phrase "Je vous remercie de bien vouloir diffuser ce courrier et le bulletin d'inscription à TOUS les élus de votre conseil".

L'évêque explique aussi que ces rencontres permettront "d'apporter un soutien pastoral dans les décisions et d'aider à concilier engagement politique et démarche de foi au service du bien commun".

Vous n'ignorez sans doute pas, qu'il y a 110 ans, en 1905, la France est devenue un Etat laïc où la République reconnaît la séparation de l'Etat et de l'Eglise. La Constitution de 1958 quant à elle prévoit que la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

**Nous tenons à réaffirmer, fermement, ici, la nécessité absolue de mieux défendre, expliquer et faire connaître ce principe fondamental de notre République. La Laïcité doit redevenir cette valeur commune unanimement partagée et respectée par l'ensemble de nos institutions et de nos concitoyens.**

**Monsieur le Maire, en tant qu'élus de la République, garants de la laïcité de notre pays, nous souhaiterions que vous apportiez à Monsieur l'évêque la réponse suivante : "il n'appartient pas au maire de relayer ce type de courrier, dans le respect de la laïcité de la république française et de ses lois".**